
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 235 Freitag, 05.12.2003 121. Jahrgang

1. *Débitrice*: **FININGEST SUISSE SA**, Grand-Rue 37,
1110 **Morges**

2. *Remarques*: A vous tous tiers intéressés.

Vous êtes cités à comparaître à mon audience du jeudi 15 janvier 2004 à 9 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, pour voir statuer sur l'homologation du concordat proposé à ses créanciers par FININGEST SUISSE SA, représenté par l'agent d'affaires breveté Jean-Daniel Nicaty, à Lausanne.

Les créanciers qui entendent s'opposer à l'homologation doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(02016772)